

En Gironde, Mérignac investit dans l'énergie solaire et la biomasse

Par Jean Cittone

Publié hier à 12:30, Mis à jour hier à 13:49

Pour atteindre son objectif de «ville à énergie positive», la commune vient de mettre en service deux nouveaux sites de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective.

Le Figaro Bordeaux

Produire de l'électricité dans la ville et pour ses habitants. C'est ce que fait la commune de Mérignac (Gironde), deuxième plus grande ville de la métropole bordelaise. Deux nouveaux sites ont été mis en service début février, s'ajoutant aux trois installations existantes, afin «de produire et de consommer une énergie renouvelable et locale».

Les nouveaux panneaux solaires sont installés sur l'école élémentaire et le centre de loisirs du Burck, ainsi que sur la maison des habitants et la cité scolaire de la Glacière. La puissance cumulée de ces deux stations équivaut à la consommation d'environ 150 logements. Avec le concours d'Enedis, ces bâtiments sont en autoconsommation collective : l'énergie qu'ils produisent est consommée directement.

L'électricité ainsi produite a pour but d'alimenter des bâtiments municipaux, mais pas seulement. «En développant une capacité de production d'énergie renouvelable suffisante sur un ou plusieurs sites, la ville peut distribuer une partie de sa production sur d'autres équipements de proximités comme des crèches, gymnases ou foyers restaurants, mais également de faire bénéficier de cette production à des tiers privés particuliers ou entreprises, comme le foyer de jeunes Travailleurs de la Glacière par exemple», explique la commune.

À VOIR AUSSI - L'Assemblée vote l'obligation d'installer des panneaux solaires dans les parkings

«Une autonomie énergétique du territoire»

Une structure associative a par ailleurs été mise en place pour assurer l'organisation de cette autoconsommation collective : MERCI (Mérignac Énergies Renouvelables Citoyennes Innovation). Elle est présidée par l'adjoint au maire, Gérard Chausset. «Dans un souci de lutte contre la précarité énergétique, la ville a la possibilité de céder l'électricité produite gratuitement» aux habitants de Mérignac membres de cette organisation, «ou d'en garantir un prix de vente maîtrisé hors fluctuations du marché de vente de l'énergie».

Ces installations vont de pair avec la nouvelle chaufferie biomasse, inaugurée le 23 janvier à Mérignac, non loin du nouveau stade nautique. «À terme, ce réseau de quatre kilomètres permettra de chauffer une vingtaine de bâtiments avec une énergie renouvelable issue à 80% de la combustion bois», se réjouit la municipalité girondine. «Les réseaux de chaleur sont une solution efficace et économique pour produire d'importantes quantités d'énergies renouvelables parfois difficiles d'accès pour un bâtiment seul.» Sur le territoire de la métropole, douze réseaux de chaleur

en fonction ont été recensés. La collectivité souhaite «les développer, les moderniser, les étendre et les diversifier au cours des prochaines années».

Autant de «réponses pour contribuer à la transition énergétique et répondre aux ambitions “ville à énergie positive” inscrites dans le troisième Agenda 21 de la Ville», selon les termes de la municipalité. Un développement des énergies renouvelables dans la métropole avec «comme perspective une autonomie énergétique du territoire».